

VOS LETTRES

15 000 francs l'éphémère

CULTURE • Pourquoi des artistes confirmés reçoivent-ils un argent qui ferait le bonheur de débutants davantage innovants?

Il y a plus de deux semaines, on inaugurerait du côté de la place Georges-Python la seule œuvre lauréate du concours «projets citoyens du 850^e» réalisée par un particulier. Les autres projets lauréats sont coordonnés par des institutions, associations ou collectifs.

Cette œuvre intitulée «Blanc, Blanc foncé, Noir clair, Noir» met en scène de jeunes Fribourgeois différents par leur origine, photographiés côte à côte et dont la couleur de peau fait un dégradé. Pour ce projet, l'artiste a reçu 15 000 francs de la part du comité d'organisation des festivités du 850^e.

En faisant abstraction de la critique de l'œuvre et de sa réalisation, je me demande pourquoi cet artiste affirmé reçoit une somme aussi importante pour ce projet, d'autant plus qu'une entreprise privée parti-

cipait aux frais. Je ne peux que m'interroger. N'aurait-il pas été plus bénéfique d'investir cet argent dans une activité durable pour la jeunesse?

Un certain nombre de jeunes ont présenté des projets audacieux et innovants dans le cadre de ce concours. Pour en citer quelques-uns, des films et expositions de photographies sur Fribourg. Il aurait été intéressant d'avoir une vision de ces jeunes sur notre belle cité des Zaehringen, d'autant plus que certains projets coûtaient même jusqu'à trois fois moins cher. Au lieu de choisir un de ces projets et donner ainsi une chance à la jeune génération, on privilégie des personnes d'un certain âge qui ont déjà une réputation et n'ont plus besoin de prouver leur qualité d'artiste. C'est dommage.

ZDENEK BALAS, Fribourg

Tous ces saints aux oubliettes

La Télévision romande a pris l'initiative de bannir les saints de l'éphéméride. La France, pays laïc par excellence, conserve avec dévotion ses saints. Je suis né à Fribourg, terre chrétienne où le Christ était présent dans les écoles, les hôpitaux et les administrations. Bien programmé par les mécènes, tous ces symboles disparaissent. Bientôt, si nous ne réagissons pas, nos quinze rues de Fribourg évoquant un saint ne seront qu'un souvenir. Dans cet ordre d'idée, les villes de Saint-Gall et Saint-Blaise subiront le même sort. L'évêché ne bronche pas (celui qui ne s'op-

pose pas approuve). Chez nous, terre bénie, l'Eglise garde un profil bas, ne voulant pas choquer les autres religions ainsi que tous les agnostiques des médias. A nous chrétiens de faire valoir et de montrer nos signes de ralliement qui sont plus que jamais nécessaires.

Si nous avons honte chez nous de nos croyances, comment pouvons-nous défendre les pauvres chrétiens qui vivent péniblement dans d'autres pays? Très bientôt, Bethléem n'aura plus de chrétiens. Et cela dans la plus parfaite indifférence du Vatican.

HUBERT MAYER, Marly

Ils sont toujours plus à becqueter

Banc Public au milieu du poulailler, Banc Public toujours plus à becqueter. Et les poules se sont mises à caqueter, certaines pour accompagner les autres, d'autres franchement un peu vexées, la crête en bataille, qu'on ait osé les confondre avec des humains! Becqueter: piquer, attraper avec le bec en parlant des oiseaux. (Petit Larousse Illustré).

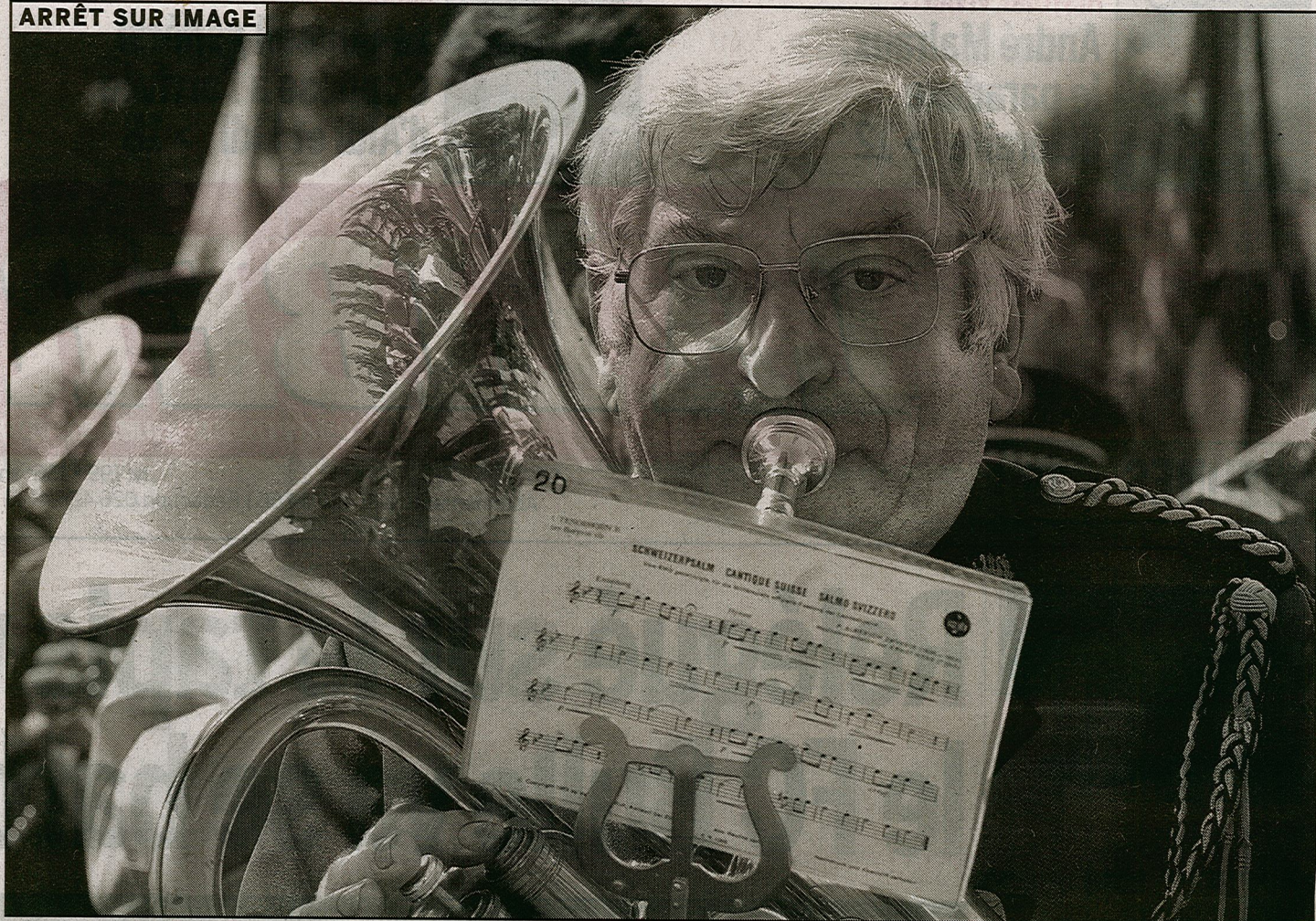
Cher Monsieur Gaillet, votre intention était certes bienveillante, voire gentille et un brin poétique. Mais il se trouve que la gent ailée inclut aussi bien la grive musicienne

que le vautour, perçus si différemment par des humains. Le vautour, si majestueux, que Dame nature a créé charognard, est souvent ravalé au rang de profiteur, écervelé, quantité négligeable.

Et j'y arrive: les cabossés de la vie ont leur fierté et leurs susceptibilités. En clair, certains bénéficiaires du Centre d'accueil de jour Banc Public furent blessés et un peu surpris par votre bien involontaire maladresse. Merci à votre journal pour son soutien, et bien évidemment, sans rancune.

ISABELLE DAFFLON, La Corbaz

ARRÊT SUR IMAGE



86^e Giron des musiques de la Broye à Estavayer-le-Lac, le 20 mai 2007. MCFREDDY

OPINION

Une réduction d'impôt bien inéquitable



PROF. PHILIPPE GUGLER*

On observe dans de nombreux pays, y compris en Suisse, une tendance à la baisse des impôts sur les entreprises. Cette évolution résulte notamment de la concurrence fiscale à laquelle se livrent les places économiques pour attirer les entreprises. Cette tendance s'avère non seulement inéquitable mais en plus économiquement inefficace.

Au cours de ces vingt dernières années, les taux d'impôt sur les entreprises ont baissé de 45% environ à 28% en moyenne dans les pays de l'OCDE. De 2000 à 2005, 24 des 30 pays de l'OCDE ont abaissé les taux de l'impôt sur les entreprises, mais aucun ne les a relevés. Sur la même période, la moyenne suisse a passé de 24,9% à 21,3% alors que les bénéfices des entreprises ont augmenté plus fortement que les salaires.

Cette tendance conduit à faire reposer une part toujours plus grande des finances publiques sur les revenus et les dépenses des ménages et tend dès lors à amenuiser les revenus de ces derniers ainsi que les budgets nationaux. Ces allègements fiscaux entraînent aussi des effets inefficaces et contre-productifs. En effet, les entreprises fondent de plus en plus leur réussite

sur la compétitivité institutionnelle et sociétale dans lesquelles elles sont intégrées, comme par exemple la compétence des salariés, la recherche, les infrastructures publiques. Une part importante des dépenses publiques est consacrée à l'amélioration de cette compétitivité par le biais de l'éducation, la contribution à la recherche et à la mise en place d'infrastructures modernes. De ce fait, les entreprises, en tant que bénéficiaires de ces investissements, ne devraient-elles pas y contribuer fiscalement?

On constate que les pays qui ont été très actifs dans la surenchère de réduction des impôts, en particulier les nouveaux pays membres de l'Union européenne, n'ont pour la plupart pas profité des gains escomptés, à savoir un accroissement du nombre des implantations de multinationales étrangères. La réduction des impôts n'est pas une politique suffisante pour attirer les investissements. Elle peut même être contre-productive puisque ces Etats se privent de recettes fiscales qui leur permettraient d'améliorer leurs infrastructures et d'investir dans l'éducation, des facteurs fortement recherchés par les multinationales.

A tort, l'Irlande est souvent montrée comme exemple de réussite d'un

abaissement de la fiscalité. Toutefois, ce pays a attiré de nombreuses multinationales étrangères, pas uniquement grâce à des réductions d'impôts mais surtout en raison de dépenses publiques ciblées qui lui ont permis d'offrir une main-d'œuvre fortement qualifiée ainsi que des infrastructures de pointe. Il serait fortement imprudent de penser que l'on puisse enregistrer le succès irlandais en réduisant simplement les impôts.

Une concurrence fiscale implacable risque de compromettre les bases économiques et sociales des économies. Il est dès lors urgent et primordial que les autorités coopèrent afin de négocier des niveaux équitables d'impôts sur les entreprises, ce qui suppose de réfléchir à des solutions multilatérales ou au moins régionales.

La Suisse et ses cantons ont tout intérêt à contribuer activement aux débats en cours, afin d'éviter de glisser dans une spirale économique négative. Les pressions européennes en la matière constituent une chance pour nos cantons et notre pays de réfléchir sur les enjeux économiques d'une réduction unilatérale de l'impôt sur les sociétés. I

* doyen de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg.